

Le débat sur la laïcité, ou quand la majorité perd sa boussole

Analyse

Sur ce sujet-là tout au moins, le gouvernement semble avoir perdu sa boussole. Lundi 28 mars, la confusion s'est une fois encore emparée du débat sur l'islam et la laïcité voulue par le président de la République, Nicolas Sarkozy, et porté par l'UMP.

Les urnes des cantonales à peine remisées, le gouvernement, par la voix de son porte-parole François Baroin, a d'abord semblé prêt à refermer cette parenthèse controversée ouverte le 15 février. Reconnaissant qu'il fallait « *certainement mettre un terme à tous ces débats* », qui peuvent « *donner l'impression de stigmatiser* », M. Baroin a rejoint ceux qui, dès le départ, s'étaient inquiétés des dégâts et dérapages potentiels d'un « *débat* » sur cette question.

Quelques heures plus tard, l'entourage du chef de l'Etat a contredit M. Baroin et fait savoir que M. Sarkozy souhaitait que « *ce débat ait lieu* ». Précisant même que M. Baroin allait « *rectifier* » ses propos. Le rectificatif n'est pas venu. Dans la soirée, le ministre de l'intérieur, Claude Guéant, a donc répété que le débat se tiendrait comme prévu le 5 avril pour « *renforcer la cohésion nationale* » et « *afin que les musulmans* », – qui n'avaient rien demandé –, se sentent « *apaisés dans leur foi* ».

Ce nouveau couac est le dernier d'une série de contorsions auxquelles se livrent depuis un mois et demi les responsables de la majorité pour défendre ou minimiser l'opportunité de ce débat. Lancé sans modalité ni objectif clairs – état des lieux ? rappel de la loi de 1905 ? résolution de

problèmes bien identifiés ? –, et parfois sans connaissance fine du sujet, il a donné lieu en quelques semaines à des déclarations contradictoires et des déminages successifs. Cette séquence a au passage démontré la difficulté, si ce n'est le danger, à instrumentaliser à des fins politiques un fait de société aux implications complexes, en l'occurrence la présence accrue de l'islam en France.

Annoncé pour mettre fin « *aux prières de rue* » dénoncées par le Front national et trouver des solutions à la construction de lieux de culte, le débat a aussi été décidé pour en finir avec les « *prêches intégristes* » dispensés en arabe ou « *la viande halal dans les cantines scolaires* », pointer « *le développement des écoles coraniques* », améliorer la formation des imams et faire pièce aux demandes de non-mixité. Tous ces sujets, évoqués par le secrétaire général de l'UMP ou le chef de l'Etat lui-même, ont

La Halde veut ouvrir un nouveau chantier « sans tabou »

Dans un texte à double tranchant, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) a livré, lundi 28 mars, l'une de ses dernières délibérations – avant sa disparition en mai – sur les signes religieux dans l'entreprise. Reconnaissant que les personnalités que la Halde a consultées ont convenu « *de la nécessité de privilégier le dialogue et de respecter la liberté religieuse* » et que « *la loi permet de résoudre 95 % à 98 % des cas* », le président, Eric Molinié, recommande toutefois au gouvernement « *d'examiner l'opportunité d'éten-*

alimenté petites phrases, approximations et passes d'armes entre membres de la majorité.

Les tentatives de quelques députés UMP pour ouvrir des discussions sur une modification de la loi de 1905 qui régit, notamment, le financement des lieux de culte,

La plupart des experts et des acteurs de terrain jugent que la législation actuelle répond à la majorité des problèmes

ont tourné court après la garantie donnée par le gouvernement que cette loi « *sacrée* » resterait inchangée. Dans un entretien au *Monde*, le ministre de l'intérieur a ensuite admis qu'aucun « *prêche intégriste* » n'était signalé actuellement et que l'interdiction du prône en ara-

dre les obligations de neutralité [du service public] aux structures privées des secteurs social, médico-social ou de la petite enfance ». M. Molinié admet que la Halde n'a pas été saisie de cas litigieux dans ce type de structures mais « *le sujet monte et la question mérite d'être posée de manière préventive* ». « *Il faut ouvrir ce débat sans tabou* », plaide-t-il. L'exposé des motifs se veut apaisant : ces questions sont « *peu fréquentes* » juge la Halde, qui prône une « *gestion dépassionnée* » de ce débat. Décryptage du texte sur *Lemonde.fr*

be, envisagée par M. Copé, serait inconstitutionnelle.

Le Haut Conseil à l'intégration, « *conseiller* » du gouvernement sur ces questions et d'une grande fermeté sur la laïcité, a aussi reconnu que la viande halal dans les cantines était inexistante. Puis M. Guéant s'est interrogé sur la nécessité de faire respecter une neutralité religieuse aux usagers des services publics. Mal compris, selon son entourage, il a aussitôt été désavoué par M. Copé, qui a pris ses distances avec cette hypothèse et mis en avant « *les lois de la République* ».

La pratique de l'islam pose incontestablement de nouvelles questions à la société française. Les problématiques qu'elle soulève font d'ailleurs depuis une dizaine d'années l'objet de rapports et de propositions, dont beaucoup sont restées lettre morte. Ministre de l'intérieur ou président de la République, M. Sarkozy en a lui-même commandé certains et reçus d'autres. La plupart des experts et des acteurs de terrain jugent ainsi que la législation actuelle répond à la majorité des problèmes rencontrés.

Il est à craindre que le débat à l'emporte-pièce promu ces dernières semaines par une partie de la droite aura davantage agité des peurs que contribué à poser et régler sereinement des questions concrètes et légitimes. Des « *solutions* » sont promises mi-avril par le gouvernement ; l'adoption d'une résolution parlementaire destinée à rappeler les principes républicains et la rédaction d'un code de la laïcité sont notamment envisagées. ■

Stéphanie Le Bars